

Une (autre) Année de Transition

RAPPORT MORAL

Une équipe

- ❖ Des membres et des soutiens motivés
- ❖ De nouveaux adhérents avec la volonté d'être actifs
- ❖ Le « Bureau » est composé de tous les membres de BVC qui participent aux Réunions Mensuelles.
 - Président : Didier ROBERT
 - Trésorier : Nordine BENMOUFFOK
 - Secrétaire : Gaëlle PAULIN

Une volonté

Volonté de continuité

En se basant sur les besoins réels des Brivistes en matière de circulation cycliste urbaine, développer ce qui a été entrepris dans le « Partage de la Rue » avec l'organisation et le mode de fonctionnement par Groupes (Projets – Animations – Communication – Relations Mairie) ayant pour but :

- ❖ Comment rendre nos actions plus efficaces, plus visibles ?
- ❖ Comment faire adhérer et fédérer plus encore les bonnes volontés ?

Et surtout

- ❖ Comment rendre le Réseau Cyclable Briviste Sûr, Pratique et Convivial pour amener le plus grand nombre à la pratique du vélo ?

Volonté de collaborer avec la Municipalité.

2019 avait été consacré à la définition d'un Réseau Cyclable Briviste avec l'intégration des travaux d'un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage, la prise en compte des besoins et souhaits des cyclistes dégagés par la forte participation de l'agglomération Brive – Malemort au Baromètre des Villes Cyclables 2019, renforcés par les résultats encourageants du Baromètre des Villes Cyclables 2021, 2023 aura été une année en demi-teinte et, à vrai dire, peu de mise en œuvre du plan d'action suite à des travaux lourds de voirie, des reculs sur certains aménagements et la redéfinition, suite à un changement de réglementation en 2022, puis la mise à niveau de l'agglomération de Brive en « Zone 30 ».

Volonté d'avoir une participation active des Quartiers

- ❖ Plusieurs conseillers de Quartier (voire de Présidents) sont membres de Brive Ville Cyclable.
- ❖ Les Quartiers connaissent les besoins des habitants et organisent des actions en faveur de la circulation des cyclistes.
- ❖ Maintenant, il ne faut pas que les Quartiers aillent à l'encontre du Schéma Cyclable défini, budgétisé et voté en décembre 2019.

Volonté de développer la Communication

BVC s'est aperçue que 90% des Automobilistes, Cyclistes ou Piétons ne connaissent pas les règles de circulation urbaine qui permettent des déplacements d'une manière Conviviale et Sécurisée.

Ce constat nous a permis d'initier une réflexion sur la communication à mettre en place avec le concours de la Municipalité et des Quartiers mais aussi une visibilité plus importante de la part des médias (journaux, télévision).

Volonté de plus de visibilité et d'efficacité grâce à des Animations

- ❖ Fête du vélo.
- ❖ Interventions en milieu scolaire.
- ❖ Forum des Associations.
- ❖ Animation « Vélo-Lampions ».
- ❖ Sorties On Y Va À Vélo.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les Réunions

Réunions Mensuelles

L'organisation de ces réunions mensuelles est facilitée grâce à la mise à disposition gracieuse de la salle de la Maison des Sports.

- ❖ Participation de tous les adhérents et toute personne qui peut se reconnaître dans notre démarche.
- ❖ Il y a eu 9 Réunions Mensuelles en 2023.
 - 17 janvier 2023
 - 21 février 2023
 - 18 avril 2023
 - 16 mai 2023
 - 20 juin 2023
 - 19 septembre 2023
 - 10 octobre 2023
 - 14 novembre 2023
 - 12 décembre 2023
- ❖ Le compte-rendu de chaque réunion est distribué par mail aux adhérents et sympathisants, soit environ 200 personnes, et publié sur le site de BVC

Pour rappel, l'Assemblée Générale pour l'année 2022 a été faite le mardi 21 mars 2023.

Réunions avec la ville de Brive (élus et les services techniques)

- ❖ Une seule réunion organisée avec la ville de Brive
 - 8 mars 2023
 - 13 septembre 2023
- ❖ Personnes formant le « Groupe de Travail » présentes à ces réunions :
 - Jacques Veyssière – Adjoint au Maire (Aménagement Urbain – Démocratie Participative et Vie Associative)
 - Jean-Daniel Vilatte – Adjoint au Maire (Espaces Verts – Équipements Publics)
 - Jean Poncharal – Conseiller Municipal
 - Florent Vigouroux – DGA des Services Techniques de l'Agglo
 - Marie-Line Laval – Véronique Trillot – Régis Broyer – Benoît Delmas des Services Techniques
 - Didier Robert – Sophie Marcucci – Gilles Denecker – J-M Lefebvre de Brive Ville Cyclable
- ❖ Nature des échanges et des propositions
 - Suite à la définition et la validation du Schéma Cyclable de la CABB par le Conseil de l'Agglomération (décembre 2019), mise en place du Plan d'Actions, budgétisé sur 10 ans, qui en découle.
 - Bouclage des opérations relevant de la « Veille », qui est le recueil des anomalies constatées par les cyclistes puis collationnées et transformées en fiches par BVC pour être proposées aux Services Techniques.
 - Programmation d'actions de Communication sur les modalités de circulation en particulier en Centre-Ville.
- ❖ Trois réunions hors cadre
 - 1^{er} février 2023 :
Véronique Trillot – Florent Vigouroux – Didier Robert
(rue de la République)
 - 14 Juin 2023 :
Véronique Trillot – Benoit Delmas – Régis Broyer – Didier Robert
(Voie verte 3 provinces – Giratoire CGR)
 - 28 septembre 2023 :
Véronique Trillot – Benoit Delmas – Régis Broyer – Didier Robert
(Passerelle du Prieur – Déviation par le pont de la Bouvie)

Sortie vélo avec les élus et les services

Il n'y a pas eu de sortie à vélo avec les Élus et Services Techniques en 2023.

Les Animations

Animations organisées par BVC

- ❖ L'Agriculture Urbaine le 29 avril 2023
- ❖ La Fête du Vélo le 03 juin 2023.
- ❖ La Tutélaire – Vélo le 16 septembre 2023
- ❖ Le Vélo Lampion, dans le cadre de la campagne pour l'éclairage sur les vélos le 16 décembre 2023.
- ❖ On Y Va à Vélo

Sorties afin d'accompagner les cyclistes qui se pensent non aguerris, sur des parcours de leur choix, de manière à leur faire constater que la mixité Voiture – Vélo – Piéton n'est pas un frein à la pratique cycliste et que grâce à la connaissance des règles, on peut « Partager la rue » de façon Conviviale et Sécurisée.

- Tous les deuxièmes et derniers dimanches du mois de 10h00 à 11h30
- 8 sorties ont eu lieu en 2023.

Participation de l'Association à des Animations

- ❖ Intervention Circulation Urbaine à l'EDF le 04 mai 2023.
- ❖ Intervention Circulation Urbaine au lycée Simone Veil le 11 mai 2023.
- ❖ Intervention Circulation Urbaine à Photonis le 20 juin 2023.
- ❖ Intervention Circulation Urbaine au CAB le 18 octobre 2023 avec la Sécurité Routière.
- ❖ Forum des Associations

Notre association a participé au traditionnel Forum des associations organisé, chaque rentrée, par le service de la Vie associative de la ville de Brive, à l'espace des Trois Provinces le 10 septembre 2023.

- Une occasion d'échanger avec les associations brivistes et de faire la promotion en faveur du déplacement à vélo auprès du grand public.

RAPPORT FINANCIER

Voir le détail en Annexes.

Principaux chiffres à retenir :

- ❖ **56** adhérents (26 cotisants : 16 individuels et 10 familles).
- ❖ Exercice 2023 clôturé en excédent de **48,77€**.
- ❖ Solde Trésorerie au 31 décembre 2023 : Crédit de **954,88€**.
- ❖ Une subvention de 300€ a été demandée pour l'exercice 2024.
- ❖ L'association a renouvelé ses adhésions à la **FUB** et à l'**AF3V**.
- ❖ La cotisation, qui restera inchangée pour l'adhésion à l'Association Brive Ville Cyclable a donc été fixée à **7€ (14€ pour une famille)** pour la période 1^{er} janvier 2024 – 31 décembre 2024.

Merci à toutes les personnes désirant devenir membres de BVC de retourner le bulletin d'adhésion renseigné avec le chèque de règlement de la cotisation.

VALIDATION DES RAPPORTS

Validation des rapports

Il a été demandé aux membres de BVC à jour de cotisation au 31 décembre 2023, ou ayant adhéré pour 2024 de se prononcer sur les rapports moral et financier.

Aucun refus ou abstention donc :

- ❖ Le rapport Moral et d'Activité a été validé à l'unanimité.
- ❖ Le rapport Financier a été validé à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2024

Rappel des Statuts de Brive Ville Cyclable – But de l'Association

- ❖ Agir sur l'organisation des transports dans le bassin de Brive.
 - Réseau Cyclable – Aménagements Cyclables
- ❖ Prôner un partage harmonieux de la rue entre tous les usagers et notamment faciliter, sécuriser, et développer la circulation des cyclistes.
 - Règles de Circulation Urbaine

Démarche de mise en place du Réseau Cyclable Briviste

- ❖ Dans ses actions, BVC prend résolument en compte que le vélo, dont l'utilisation est en croissance exponentielle depuis ces cinq dernières années, est devenu un véhicule de déplacement à part entière et que le fait de le cantonner à un objet de « loisir » est une vision désormais obsolète de sa fonction.
- ❖ Outre l'élaboration du Schéma Cyclable Briviste, BVC a décliné tous les aménagements proposés par le Consultant et tous les Points Noirs détectés par BVC en un Plan d'Action, offert aux Services Municipaux, et qui peut être consulté sur son site :
<https://www.brivevillecyclable.org/r%C3%A9seau-cyclable-briviste/plan-d-actions/>
- ❖ La « Veille », qui permet de déceler les difficultés de circulation cycliste tels que défauts dans la chaussée, défauts de signalisation, marquage, difficultés de cheminement, etc..., et qui au demeurant fonctionne parfaitement, est de même, initiée et suivie par BVC. Vous pouvez consulter, là aussi, le Plan d'Action en découlant :
<https://www.brivevillecyclable.org/pages-en-lien/veille/>
- ❖ BVC base sa démarche uniquement sur les textes réglementaires et les prescriptions relatives aux Règles de l'Art
 - La Loi d'Orientation des Mobilités et ses jurisprudences
 - Le Code de la Route (le texte National et pas une interprétation Briviste)
 - L'Instruction Interministérielle de Signalisation Routière
 - Les prescriptions du CEREMA pour les Aménagements Cyclables.
- ❖ Avec, pour respecter les règles ci-dessus et avoir une uniformité qui se veut nationale :
 - Aménagements Cyclables
 - Bande Cyclable – Piste Cyclable – Voie Verte – Zone de Rencontre
 - Séparatif
 - Pour éviter les conflits de circulation dus aux différences de vitesse entre usagers de la chaussée
 - sur toutes les voies à 50 Km/h et, en Zones 30 Km/h, à partir de 4000 V/J dans les 2 sens de circulation (soit 2000 V/J en DSC)
 - Bande Cyclable
 - Largeur 1,25m – Pictogramme Flèche centré – Ligne : T3-5u (IISR 114-3)
 - DSC
 - Non séparatif : Pictogramme Flèche à 0,50m du trottoir – Pas de ligne
 - Séparatif : largeur 1,25m – Pictogramme Flèche centré – Ligne : T'1-2u (ou T3-5u si bande cyclable de DSC)
 - Longer le Stationnement :
 - Pictogramme Chevron à 1,3 m de la ligne de stationnement (CEREMA préconise au milieu de la voie si DSC)
 - Passages Piétons / Cyclistes
 - Tous les passages piétons pouvant être empruntés par les cyclistes doivent être différenciés des Passages Piétons simples.

Les Projets – Groupe 1 / Groupe 4

Mise en place du Réseau Cyclable Briviste

- ❖ Le Réseau Cyclable est entièrement défini suite aux travaux du Consultant et ceux de BVC.
- ❖ Le Plan d'Action pour sa mise en place a été voté avec un budget dédié.
- ❖ La mise en œuvre du Plan d'Action ne relève désormais que de la seule responsabilité de la Municipalité et de l'Office Municipal de l'Environnement
- ❖ **Brive Ville Cyclable a largement fait sa part du travail en offrant à la Municipalité un Réseau Cyclable Briviste Sûr, Pratique et Convivial de par l'Expérience cycliste de ses membres et surtout grâce à l'Expertise qu'elle s'est forgée.**

*Toutes les situations ne correspondant pas aux critères présentés précédemment, donc non conformes à la réglementation seront considérées, dans tous les cas, « Non Validées par BVC » et se verront signalées comme étant « **Contraires à la Sécurité des Cyclistes** ».*

Les Projets – Groupe 3

Communication sur la Circulation Urbaine

- ❖ À chaque animation, développer et échanger sur les conditions de circulation dans Brive.
- ❖ Organiser, avec les Quartiers, des opérations de sensibilisation auprès de tous les habitants.
- ❖ Avec le service de Communication Municipal créer des « articles pédagogiques » (papier et/ou vidéos).
- ❖ Avec les Polices Nationale et Municipale engager des actions de sensibilisation sur le terrain.
- ❖ Par des Interventions – Ateliers lors de réunions ou en milieu scolaire.

Les Projets – Groupe 2

Animations

- ❖ La Fête du Vélo le 08 juin 2024.
- ❖ Le Forum des Associations organisé par la Municipalité en septembre 2024.
- ❖ Le Vélo Lampion, dans le cadre de la campagne pour l'éclairage sur les vélos début novembre 2024.
- ❖ Des Interventions – Ateliers lors de réunions, animations, ou en milieu scolaire. BVC répondra à toutes les sollicitations.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Monsieur le Maire – Frédéric Soulier

- ❖ Monsieur le Maire est intervenu tout au long de la réunion et a enrichi le débat
 - En précisant les divers impératifs de la gestion Municipale qui font qu'il peut y avoir ça et là des différences de vue entre la Mairie et BVC lesquelles se doivent d'être réglées, dans un état d'esprit « Gagnant – Gagnant », par la concertation.
 - En réaffirmant que la Municipalité faisait sienne l'idée que depuis les dernières années le vélo était devenu un véritable moyen de **déplacement urbain au quotidien**, au même titre que la voiture, et devait être traité comme tel.

Intervention de Didier ROBERT

- ❖ À propos de la tenue dans le temps des marquages au sol.
 - Les marquages actuellement ne tiennent que de 6 mois à un an
 - Seuls les marquages résine sont performants dans le temps
 - Prévoir un échéancier pour la reprise en particulier des bandes cyclables et des pictogrammes de Double Sens Cyclable

Intervention de Florent Vigouroux

- ❖ À propos de la passerelle du Prieur.
 - Cette passerelle a subi des dégradations dans le temps qui font qu'elle doit être changée
 - Les travaux, entre les appels d'offre et le remplacement de cet ouvrage dureront 18 mois
 - Un itinéraire de substitution en remontant par la rive droite la rue de l'île du Roy, le franchissement du pont Ceyrac et une liaison de reprise de la voie verte à hauteur de la clinique des Cèdres, par l'impasse de Cèdres.
 - Cet itinéraire, qui sur le papier est très intéressant, devrait être proposé pour l'été et ainsi servir de retour d'expérience durant un an.

REMERCIEMENTS

- ❖ L'Association remercie Monsieur Frédéric Soulier, maire de Brive et Président de la Communauté d'Agglomérations du Bassin de Brive qui a pu inscrire cette réunion dans son agenda et a apporté un éclairage très apprécié. Il était accompagné de :
 - Monsieur Jacques Veyssière – Adjoint au Maire en charge des Aménagements Urbains & de la Vie des Quartiers
 - Monsieur Jean-Daniel Vilatte – Adjoint au Maire en charge des Espaces Verts & Équipements publics
 - Monsieur Jean Poncharal – Conseiller Communautaire
 - Monsieur Florent Vigouroux – DGA Aménagement – Développement Durable – Services Techniques
- ❖ Merci à Monsieur Rolland Garnier – Président de l'Office Municipal de l'Environnement qui n'a pu être présent.
- ❖ Merci à Monsieur Laurent Darthou – Maire de Malemort qui a fait savoir son regret de ne pas pouvoir participer.
- ❖ Merci à tous les adhérents et à ceux qui nous apportent leur soutien mais aussi leur concours pour faire de Brive une ville où il sera désormais agréable de se déplacer à vélo en toute Sécurité et Convivialité grâce à l'avancement des travaux d'aménagement.

Compte de Résultat 2023

CHARGES - DÉPENSES		PRODUITS - RECETTES	
Produits Alimentaires	42,77 €	Subvention de Fonctionnement Commune	300,00 €
Matériel et Fournitures	115,91 €	Total SUBV. FONCTIONNEMENT	300,00 €
Autres	0,00 €	Cotisations adhérents	263,00 €
Total ACHATS	158,68 €	Total COTISATIONS	263,00 €
Location	0,00 €	Ventes - Locations	0,00 €
Entretien Réparations	0,00 €	Engagements - Publicité	0,00 €
Assurances	116,10 €	Total AUTRES RESSOURCES	0,00 €
Divers (Documentation - colloque)	0,00 €	Excédent reporté	906,11 €
Total SERVICES EXTÉRIEURS	116,10 €	Reste à recouvrer	
Publicité - Communication - Site	120,00 €	Total PRODUITS EXEPTIONNELS	906,11 €
Transport - Déplacements	0,00 €		
Frais postaux	0,00 €		
Cotisations diverses (FUB - AF3V ...)	107,00 €		
Réceptions	0,00 €		
Divers	0,00 €		
Total AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	227,00 €		
SACEM	0,00 €		
Autres impôts	0,00 €		
Total IMPÔTS & TAXES	0,00 €		
Agios	0,00 €		
Autres Charges Financières (Frais)	12,45 €		
Total CHARGES FINANCIÈRES	12,45 €		
Déficit Année 20XX	0,00 €		
Reste à payer	0,00 €		
Total CHARGES EXEPTIONNELLES	0,00 €		
TOTAL CHARGES (hors Exceptionnelles) du 01/01/2023 au 31/12/2023	514,23 €	TOTAL PRODUITS (hors Exceptionnels) du 01/01/2023 au 31/12/2023	563,00 €
Valorisation du bénévolat	10 298,60 €	Cession des bénévoles	10 298,60 €
TOTAL CHARGES 2023	10 812,83 €	TOTAL PRODUITS 2023	11 767,71 €
TRÉSORERIE			
		Report Trésorerie au 01/01/2023	906,11 €
		Solde Exercice au 31 décembre 2023	48,77 €
		SOLDE TRÉSORERIE au 31/12/2023	954,88 €
		BANQUE au 31 décembre 2023	925,94 €
		CAISSE au 31/12/2023	28,94 €

Total Recette Cotisations 2023		263,00 €		
ADHÉSIONS		10	Famille	dont X Association(s)
		15	Individuel Homme	
		1	Individuel Femme	
		14	Individuel Homme Brive	
		1	Individuel Femme Brive	
		1	Individuel Homme Agglo	
		0	Individuel Femme Agglo	
		0	Individuel Homme Hors Agglo	
		0	Individuel Femme Hors Agglo	
		10	Famille Brive	
		0	Famille Agglo	
		0	Famille Hors Agglo	
		26	Cotisants	
		56	Adhérents	
		25	Adhérents Hommes	
		11	Adhérents Femmes	
		20	Adhérents enfants	
		24	Homme Brive	
		1	Homme Agglo	
		0	Homme hors Agglo	
	11	Femme Brive		
	0	Femme Agglo		
	0	Femme hors Agglo		
	20	Enfant Brive		
	0	Enfant Agglo		
	0	Enfant hors Agglo		

EVALUATION DU BENEVOLAT 2023

Activités bénévoles	Personnes	Nombre d'heures
Présidence et secrétariat Représentation de l'association auprès des autres institutions et organisations lors de réunions, d'événements Préparation et présidence des réunions mensuelles, de l'AG ; Rédaction et envoi de courriers et de mails, des comptes rendus de réunions, du procès verbal d'AG	2	400
Trésorerie, comptabilité Suivi du compte bancaire, des liquidités, encaissement des recettes et paiement des dépenses, enregistrement chronologique des dépenses et des recettes, classement des justificatifs d'opérations ; Elaboration des travaux de fin d'exercice : rapport financier/compte de résultat ; évaluation des cessions de bénévolat ; préparation du budget prévisionnel	1	50
Communication sur le Web : site internet, réseaux sociaux ; réunions de coordination	3	200
Réunions mensuelles : présence, participation aux échanges et prises de décisions.	80	160
Réunions avec les services de la ville et de l'agglomération de Brive	4	24
Offre de services : accompagnement "on y va à vélo" et information sur le forum des associations	5	50
Diffusion de l'enquête FUB, suivi et communication des résultats : "Baromètre Ville Cyclable"		
Total heures 2023		884
SMIC horaire brut au 31/12/2023		11,65 €
Valeur Cession Bénévoles		10 298,60 €

Budget Prévisionnel 2024

CHARGES - DÉPENSES		PRODUITS - RECETTES	
Produits Alimentaires	50,00 €	Subvention de Fonctionnement Commune	300,00 €
Matériel et Fournitures	100,00 €	Total SUBV. FONCTIONNEMENT	300,00 €
Autres		Cotisations adhérents	280,00 €
Total ACHATS	150,00 €	Total COTISATIONS	280,00 €
Location		Ventes - Locations	20,00 €
Entretien Réparations		Engagements - Publicité	
Assurances	120,00 €	Total AUTRES RESSOURCES	20,00 €
Divers (Documentation - colloque)	20,00 €	Exédent reporté	
Total SERVICES EXTÉRIEURS	140,00 €	Reste à recouvrer	
Publicité	120,00 €	Total PRODUITS EXEPTIONNELS	
Transport - Déplacements	30,00 €		
Frais postaux	20,00 €		
Cotisations diverses (FUIB - AF3V ...)	120,00 €		
Réceptions			
Divers			
Total AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	290,00 €		
SACEM			
Autres Impôts			
Total IMPÔTS & TAXES	0,00 €		
Agios			
Autres Charges Financières (Frais Bancaires)	20,00 €		
Total CHARGES FINANCIÈRES	20,00 €		
Déficit Année 20XX			
Reste à payer			
Total CHAGES EXEPTIONNELLES	0,00 €		
TOTAL CHARGES 2024	600,00 €	TOTAL PRODUITS 2024	600,00 €